

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS**  
**Séance du 28 septembre 2020****DÉLIBÉRATION n°2020-54**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 28 septembre 2020 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 18 septembre 2020.

**Point de l'ordre du jour :**

6.4. Approbation du versement de subventions à des associations étudiantes.

.....  
Vu le code de l'éducation,  
Vu les statuts de l'université de Tours,  
Vu l'avis du conseil de Polytech Tours du 24 juin 2020,

**Exposé de la décision :**

Polytech Tours souhaite verser une subvention d'un montant de 13 516€ au bureau des élèves (BDE) et une subvention d'un montant de 6 000€ à l'association Gala Polytech. Etant donné que la délégation de pouvoir du conseil d'administration au Président de l'université (délibération n°2018-75) pour verser des subventions aux associations étudiantes est limitée à 2 500€, le conseil d'administration doit en approuver le versement.

**Proposition de décision soumise au conseil :**

- approbation du versement d'une subvention d'un montant de 13 516€ au bureau des élèves (BDE) et d'une subvention d'un montant de 6 000€ à l'association Gala Polytech.

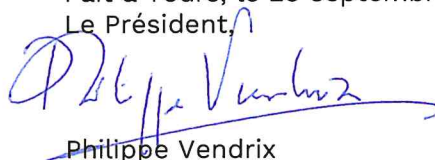
**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :**

Nombre de membres constituant le conseil :	37
Quorum :	19
Nombre de membres participant à la délibération :	25
Abstentions :	2
Votes exprimés :	23
<b>Pour :</b>	<b>21</b>
Contre :	2

**Pièce jointe :**

- PV du conseil de Polytech Tours du 24 juin 2020.

Fait à Tours, le 29 septembre 2020  
Le Président,

  
Philippe Vendrix

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le : 01 OCT. 2020

Transmise au Recteur le : 01 OCT. 2020

## Extrait du Conseil pl nier

### S ance du lundi 24 juin 2020

#### - Subventions aux associations  tudiantes

Le conseil de Polytech Tours est appel    se prononcer sur les demandes de subventions aux associations  tudiantes : le Bureau des El ves (BDE) et l'Association du Gala Polytech Tours.

Apr s expos  du bilan moral et du bilan financier 2019/2020, les repr sentants du BDE et de l'association du Gala Polytech Tours pr sentent le budget pr visionnel 2020/2021 et sollicitent le conseil de Polytech Tours pour le versement des subventions suivantes :

- Pour le BDE : demande d'une subvention de 13.516    
(Treize mille cinq cent seize euros)
- Pour l'association Gala Polytech Tours : demande d'une subvention de 6.000    
(Six mille euros)

Le Pr sident du conseil de Polytech soumet au vote le versement d'une subvention de 13.516   pour le BDE et d'une subvention de 6.000   pour l'association Gala Polytech Tours.

*Le conseil vote   l'unanimit  des membres pr sents ou repr sent s le versement de ces deux subventions au BDE et   l'association Gala Polytech Tours.*

Le directeur de Polytech Tours

Emmanuel N ron

